

## Histoire des cimetières d'Aubagne



Issu du grec ancien (koimêtêrion), le cimetière est le "lieu où l'on dort". Avant le XIX<sup>ème</sup> siècle la nécropole est située dans ou à proximité de l'enclos paroissial. Aubagne ne déroge pas à la tradition, les plus anciennes tombes des époques médiévale et moderne ont été retrouvées autour de l'église paroissiale Saint-Sauveur et sur les petites aires Saint-Michel (à l'emplacement actuel des

immeubles Saint-Michel).

Dans le cimetière des Aires, à l'extrémité est, il existait un lieu spécifique pour inhumer les pauvres ou les étrangers morts à Aubagne. La partie ouest étant réservée aux habitants de la ville. Cet espace non clôturé était soumis à de multiples profanations (aire de pâture en 1551 et de battage de blé en 1612) qui furent condamnées en 1612 par une ordonnance de l'Evêque interdisant le foulage du blé sur le cimetière sous peine d'excommunication. Devant le non respect de cette ordonnance, décision fut prise en 1657 de transformer définitivement le cimetière en aire de battage de blé et d'en faire un nouveau entre la cour de Clastre et les remparts. Les Consuls firent démolir les remparts et les remplacèrent par une muraille plus élevée avant de transférer les tombes. Le 19 juillet 1673, son inauguration fut marquée par l'inhumation d'un enfant de 5 mois.

C'est l'ordonnance de Louis XVI en 1776 qui fit sortir les cimetières des murs de la ville. Plus ou moins rapidement appliquée, elle fut à l'origine de la naissance des grands cimetières en France encore placés sous l'autorité de l'Evêque: le Père Lachaise, Montparnasse, Montmartre à Paris, Saint Charles puis Saint-Pierre à Marseille, Toulon, Avignon...).

Les édiles aubagnais choisirent très rapidement l'espace d'aménagement du troisième cimetière sur la colline des Passons. Cet emplacement fut choisi pour son exposition idéale aux vents et sa situation à l'abri des débordements de l'Huveaune. Il fut inauguré et béni en 1778.

L'histoire du cimetière pendant la période révolutionnaire est mal connue. Les tombeaux de la Cour de Clastres semblent avoir été déplacés à partir de 1786 mais le désir d'égalité dans la mort conduisit à l'enlèvement des stèles et à l'inhumation des habitants dans les fosses communes en 1792.

L'espace du cimetière n'était pas clôturé. Les inhumations se faisaient côtes à côtes, les défunts étaient placés dans des lincoils sur plusieurs couches superposées sans ordre précis ni indication des noms. Quelques actions, à l'initiative des évêques, tentaient de réglementer l'accès au cimetière et en éviter les profanations : clôture, enlèvement des arbres, coupe des herbes...

C'est un décret paru en 1804 qui va revenir à l'inhumation individuelle et constituer la base de l'actuelle législation des cimetières dont la gestion est dorénavant confiée aux Communes : éloignement d'au moins 35 m de l'enceinte de la ville, terrain exposé au nord et élevé, réglementation de la profondeur et de largeur des fosses (1m) et de la distance entre les rangées (30 à 40 cm), fermeture de l'enclos par une muraille de 2 m de haut, renouvellement des inhumations tous les 5 ans.

Le transport des corps est réglé par la Commune tandis que les fabriques des églises et consistoires jouissent seuls du droit de fournir les voitures, tentures ornements et de faire toutes les fournitures nécessaires pour les enterrements et pour la décence des funérailles.

Le 1<sup>er</sup> règlement pour établir les frais de sépulture est dressé par le maire Colomb le 15 brumaire an 14 : 4 porteurs en uniforme étaient payés par la Fabrique de l'église. La fourniture d'une bière avec couvert coûtait 8 f, la même sans couvert 6f. Le transport des corps de la ville 5f et de la campagne 6f. Pas de rétribution pour les porteurs pour le transport des corps d'enfants, d'indigents ou des morts de l'hospice. Le fossoyeur était rétribué à 2f.

Après **1859**, le changement de règlement institua **l'utilisation d'un cercueil**.

Lucien Grimaud compta près de 26 000 inhumations réalisées entre 1778 et 1905 entraînant l'agrandissement du cimetière à trois reprises:

**En 1868** : carré 3 à l'est sur des aires à fouler le blé et de la vigne. Louis Rey, Maire d'Aubagne, fit apposer cette inscription à l'entrée *Nous étions ce que vous êtes vous serez ce que nous sommes*. Déplaisant à l'Eglise, elle fut enlevée.

**En 1878** : carré 2

**En 1894** : carré 4

Entre 1905 et 1982 : 22 315 personnes furent inhumées et le cimetière agrandi 4 fois:

**En 1909** : carré 5 et 6

**En 1928** : carré 7 à 12

**En 1950** : carré 13 à 24 et 28 à 30 ?

Aménagement de la **porte principale en 1958** par les architectes Arati et Marius Boyer et les entrepreneurs Bacci et Zanganelli.

**En 1978** : carré 25 à 27.

**1975** : Aménagement du columbarium

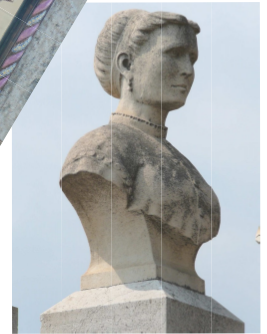


Ne pouvant plus agrandir la nécropole, la Ville prit la décision de créer en 1983 le cimetière paysager de Fenestrelles.

# Un paysage organisé

Le XIX<sup>ème</sup> siècle ouvre la période où l'on souhaite que les sépultures durent. Le caveau et le monument se généralisent alors et constituent la tombe dans le but d'affirmer l'individu et d'en pérenniser la mémoire grâce à l'apposition :

- d'une épitaphe (cf antiquité)
- d'un portrait (substitut moderne aux moulages mortuaires et gisants aristocratiques)
- d'un décor funéraire personnalisé (sculpture, bas-relief...) souvent emprunté à l'Antiquité (pyramide, obélisque, sarcophage, colonnes, urnes...)



Le paysage du cimetière est alors un paysage construit, urbanisé : une véritable ville organisée en quartiers reflétant un « zoning » social avec des carrés réservés selon les confessions, les types de décès (suicidés, mort-nés, exécutés...) et la richesse des familles, grâce aux concessions nées en 1843 par ordonnance royale. Il se présente avec des allées bordées de sépultures concessionnaires comme les maisons bordent les rues des villes.



Les voies de circulations sont hiérarchisées par leur largeur. Les carrefours essentiels sont élargis (en rotonde). Les sépultures concessionnaires sont réparties le long des murs de clôture permettant un meilleur repérage. Elles sont souvent entourées de bornes et la chaîne qui relie celles-ci délimite l'espace sacré de la sépulture et le sépare du domaine profane.

Les fosses communes et quinzennaires sont à l'intérieur des carrés.

La concession est un droit accordé à un particulier afin qu'il puisse occuper le sol du domaine public pour y fonder sa sépulture (3,60m<sup>2</sup> : 2,40x1,50 m) et celle de ses enfants et petits-enfants. Les concessions apparues par ordonnance royale en 1843 étaient de 15 ans, 30 ans et perpétuelles. Les revenus allaient aux 2/3 à la Commune et 1/3 à l'administration des hospices.

En 1924 apparaîtront les concessions de 50 et 100 ans, cette dernière fut supprimée en 1959.

La concession est inaliénable, on ne peut pas la révoquer pendant l'intégralité de la durée de la concession.

L'échéance de la concession implique un droit de reprise par la Commune 2 ans après l'expiration. Dans le cas des concessions perpétuelles, un constat d'abandon est engagé après 30 années d'abandon manifeste et si aucune inhumation n'a eu lieu dans les 10 dernières années. En cas de reprise les corps exhumés sont incinérés ou placés dans un ossuaire. Les monuments redeviennent propriétés de la Commune qui peut soit les détruire soit les revendre (au cimetière Saint-Pierre à Marseille, la reprise de tombeaux monumentaux permet la conservation du patrimoine funéraire de la ville)

# Un patrimoine à préserver



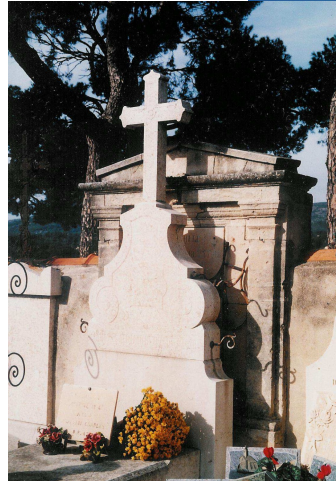
## Les sépultures les plus anciennes (1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle)

Elles correspondent souvent à des tombes individuelles (carré 1) : la dalle recouvrant le caveau est au ras du sol, une plaque de marbre porte l'épithaphe ou les identités des personnes, elle est accrochée au mur encadré de pierres et surmontée d'un fronton (style néo-classique).

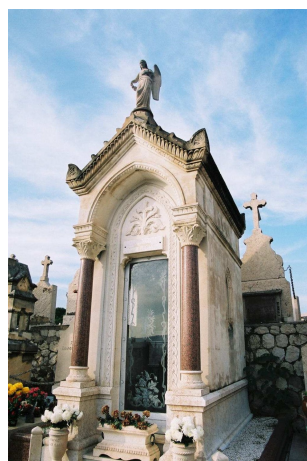


## Les tombes de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle

Elles forment l'élément dominant du paysage urbain  
(caveau familial) des carrés 1 à 4.



Nous trouvons des dalles surélevées de 30 cm avec stèle de formes variées (fronton triangulaire avec acrotère ou anse de panier dit chapeau de gendarme et double volute) quelquefois percées d'une niche (2<sup>d</sup> Empire) mais aussi de très nombreuses chapelles néo-classiques quelques fois placées en série (nées vers 1840 et apogée entre 1880-1910).



L'apogée du décor dans les cimetières se situe entre 1870 et 1930. Les traits caractéristiques des sépultures sont la monumentalité et l'abondance de la statuaire souvent choisie sur catalogue offrant de nombreux débouchés pour les sculpteurs locaux. L'Italie nous apporte son influence en particulier avec le cimetière de Gènes. Les cimetières deviennent de véritables musées dont les responsables sont nommés les conservateurs.

## Dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>ème</sup> siècle,

Les chapelles et monuments se raréfient tandis que les dalles et stèles se standardisent. A partir de 1930, la profusion du décor cède le pas à la discrétion favorisée par un cahier des charges réglementaire imposant des hauteurs et une envergure spécifique aux monuments afin qu'ils ne constituent pas un danger. Discrétion que l'on retrouve encore aujourd'hui.

La normalisation est majoritaire ainsi que la surélévation des caveaux. Les stèles sont uniformisées avec intégration de la croix à la stèle ou sa disparition. Le Concile de Vatican II introduit un mouvement d'iconoclasme à l'égard de la statuaire sacrée tendant à la crise de l'iconographie catholique.



La sépulture formée par une dalle coffre avec stèle est prédominante ainsi que l'introduction frontale des corps dans le caveau.

La pierre de Cassis est majoritairement représentée vers 1920-30 puis l'agglomérat ciment-gravier (1950) et le granite (depuis 1950-60).

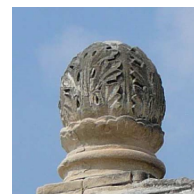


# Quelques clés pour décrypter l'iconographie funéraire

*Le symbolisme funéraire peut être révélateur de la personnalité du défunt ou des conditions de sa mort. La "lecture" du symbole peut déterminer la tranche d'âge lors du décès, le sexe, l'état civil, le métier, les options philosophiques et politiques... Toutefois, une mise en garde est nécessaire ; le symbole se lit mais n'est point une grammaire aux règles intangibles; les exceptions sont légion.*

## La feuille d'acanthé

Les piquants de la plante représenteraient les épreuves et les affres de la vie auxquels la mort met un terme. Elle est fort présente dans l'ornementation funéraire sur les sépultures des architectes et des artistes au XIXe siècle.



**L'alpha et l'oméga**, la première et la dernière lettre de l'alphabet grec, évoquent le passage de la Bible par lequel Dieu aurait dit "*Je suis l'alpha et l'Oméga de toute chose.*" L'alpha est donc la naissance et l'oméga la mort. Les tenants de la Résurrection peuvent estimer que l'alpha succède à l'oméga



## Amphore

Représente l'enveloppe corporelle comportant l'âme.

**L'ange** est le messager de Dieu, l'exécuteur de la volonté divine. Les bras étendus et les ailes déployées, l'ange peut prendre sous sa protection les personnes dont les identités sont gravées dans l'épithaphe. Les anges peuvent évoquer l'accompagnement de l'âme au ciel. Les mains jointes, l'ange invite le passant à prier pour le repos de l'âme des défunts. Pleurant ou alanguï, l'ange exprime le chagrin lié à la disparition de l'être cher.

Avec la trompe, l'ange est annonciateur du Jugement dernier et de la Résurrection.

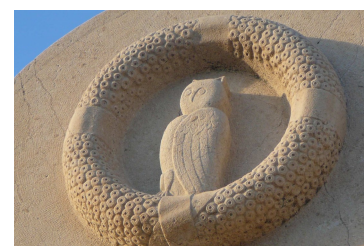


**Angelot** Plus généralement représenté sur la tombe d'un nourrisson ou d'un enfant décédé en bas âge. Il transfigure le petit défunt.

**Balance** Comme l'épée, la balance est l'attribut de la Justice; elle permet de peser les bonnes intentions par rapport aux mauvaises, avant de porter un jugement et de décider d'une sentence. L'instrument de mesure peut être surmonté par un crâne, la balance évoque alors l'idée que la mort supprime les privilèges, les différences sociales.

**Cercle** Représente la perfection, la roue du temps, l'éternité

**Chouette** Symbole de la mort et du sommeil



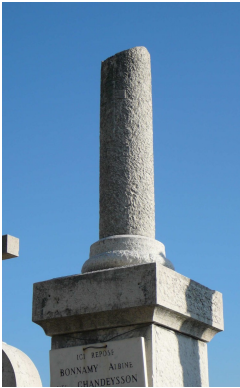


### **Cœur**

Représente la charité dans les valeurs théologiques. Il est souvent accompagné de l'ancre (l'espoir) et de la croix (la foi). Il évoque souvent l'amour pour le défunt (surtout pour le cas de jeunes personnes décédées)

### **Colombe**

Messagère de Dieu, représente le Saint-Esprit. Elle est l'image de l'âme accompagnant une pensée



**Colonne brisée** Mi XIX-déb XX siècle (forme particulière de stèle) caractère inéluctable de la mort. Vie brisée par la mort (souvent choisi pour des morts brutales, pour les enfants).  
Surmontée d'une urne (choisi pour éviter toute symbolique chrétienne).

**Compas et équerre** Souvent utilisés sur les tombes de tailleur de pierres, sculpteur, architecte mais aussi sur les tombes des francs-maçons (ils sont les instruments symboliques de la construction du "temple de l'humanité", ils peuvent avoisiner une étoile à 5 branches avec la lettre G au centre)



**Couronne** De part sa forme de cercle c'est le symbole de renaissance éternelle. Symbole de salut éternel après une vie menée jusqu'à sa fin qui prend son origine dans la tradition antique d'orner la tête des morts d'une couronne. Un parallèle est à faire avec les vainqueurs des courses de char dont la tête est ornée d'une couronne : la vie est assimilée à la course de char).

**Couronne d'immortelle** Très grande mode au XIX<sup>ème</sup> siècle (succès entre 1840 et 1930). Ollioules devint en 1820 le centre de culture et de fabrication des couronnes d'immortelles.

**Couronne de chêne** Symbole d'immortalité et de gloire

**Couronne de laurier** Symbole du triomphe de la vertu sur le vice, de gloire. Son feuillage persistant suggère l'éternité



### **Coussin**

Attribut du sommeil éternel, de la mort

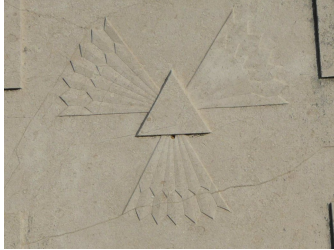




### Croix

Symbole de la foi, dans les valeurs théologiques. Planté dans le sol et s'élançant vers le ciel, elle est le lien entre le monde des hommes et l'univers céleste de Dieu.

Elle suggère aussi la notion d'universalité par sa forme pointant les 4 points cardinaux.



**Le Delta rayonnant** : Symbole du Grand architecte de l'Univers dans la Franc-maçonnerie

### Etoile

Source de lumière qui brille dans la nuit (la mort), l'étoile éclaire le chemin que l'âme doit emprunter. Elle peut symboliser la promesse d'une nouvelle vie : la lumière dans les ténèbres



### Flambeau retourné

La flamme suggère la vie. Contenue dans un flambeau retourné, elle va s'éteindre par le manque d'oxygène symbolisant alors la mort. Il peut aussi représenter l'espoir de la Résurrection car le flambeau remis dans sa position normale la flamme rejaillira.

Le flambeau représente aussi l'enveloppe corporelle et la flamme, l'âme qui s'échappe lors du décès.



### Fleur

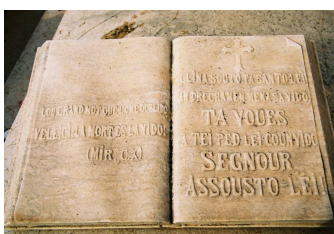
Associées aux fêtes, et aux grandes étapes de la vie, elles ont été traduites dans la pierre dans un souci de pérennité. Elles sont une évocation du caractère éphémère de la vie mais sont aussi la promesse d'une nouvelle vie ou de la Résurrection

**INRI** Le phylactère avec les initiales INRI est souvent placé en haut de la croix. Ces lettres rappellent l'expression ironique de Ponce Pilate : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs »

**Lampe à huile** La lumière dans la nuit facilite le déplacement de l'âme dans la Mort

### Lierre

Symbole d'attachement, de fidélité et d'éternité (obstination d'une affection qui ne meurt pas). Lorsque le lierre pousse sur la croix, la vie reprend le dessus sur la mort.



**Livre** Suggère les écrits d'un défunt, il est souvent accompagné d'un encrier ou d'un plumier. Symbolise la Bible (tombe des prêtres ou des protestants)

**Lyre** Attribut de Sainte Cécile, patronne des Musiciens (souvent sur la tombe de musiciens)



**Lys** Symbole de pureté, d'innocence par sa blancheur, de miséricorde, de la pure lumière divine.

La tige du lys cassée symbolise la mort d'un nouveau né ou d'un enfant.

Quelquefois, la colombe –messagère de Dieu- brise d'un coup de bec la tige, ici la fleur représente l'âme de l'enfant que l'oiseau guidera vers le Ciel.



### **Mains unies ou alliance**

L'alliance est le terme utilisé par les marbriers pour désigner deux mains entrecroisées dont la supérieure est souvent celle d'une femme à l'annulaire présentant une alliance. Bijou symbolisant la permanence du couple après la mort, couple qui se recomposera avec la Résurrection.

Les mains unies sur une sépulture sans croix indiqueront l'adhésion du défunt à la Libre pensée, elles peuvent aussi orner la sépulture d'une personne ayant mené des actions sociales (symbolise la fraternité, l'entraide, la concorde).

### **Obélisque**

Caractéristique du style funéraire de la Monarchie de Juillet (apogée 1850-1880). Forme fréquente des Monuments aux Morts de 1914.

Symbolise la mort d'un jeune homme ou d'un homme en pleine force de l'âge.



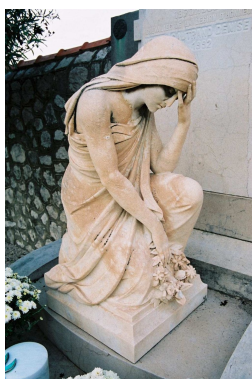
### **Palme**

Attribut des martyrs : les feuilles de palmiers étaient distribuées aux vainqueurs des jeux païens dans l'Antiquité. Décore souvent les tombes de combattants, les monuments aux morts. Attribut lié à la victoire, aux honneurs, elle orne aussi les tombes des personnalités politiques, artistiques et scientifiques.

### **Pensées**

Apparaît en 1830 mais succès entre 1860-1900 Symbole naïf, en forme de jeu de mot, du culte du souvenir du défunt chez les proches.

Formée de cinq pétales, la pensée évoque aussi l'homme avec la tête et les quatre membres. Orne souvent les tombes des libres penseurs.



### **La Douleur ou Pleureuse**

Symbole du chagrin inconsolable

### **Rocaille**

Représente le Golgotha, le mont sur lequel le fils de Dieu a été crucifié.



### **Rose**



Symbole de l'amour et de l'amour partagé. Apparaît vers 1860 et surtout après 1900 avec les roses en céramique sur livre ou plaque (1950-60).

Souvent des anges jettent les roses vers la terre ou au pied des croix comme une protection envers les survivants. La rose inscrite au centre d'un triangle orne les tombes des francs maçons rose-croix ayant atteint le XVIIIe degré. La tige brisée de la rose symbolise la vie brisée d'une jeune fille (mort prématurée).



### **Sablier ailé**

Le sablier évoque le passage inexorable du temps. Par son côté réversible, le sablier évoque la faculté d'une nouvelle vie. Le sablier comporte des ailes de colombe ou d'ange (messagers de Dieu) comme si l'instrument de mesure du temps devenait avec le décès l'âme que la colombe ou l'ange va acheminer vers le ciel.

### **Soleil**

Symbole de l'immortalité et de la résurrection, emblème du Christ.



### **Torche/flambeau/ pot-à-feu**

Rappel des feux rituels allumés au dessus des défunts dans l'Antiquité (gaulois et germains). Symbole de la vie continuée, celle de l'âme.

### **Urne/vase drapé ou non**

1835-1900. L'urne est un récipient conçu pour contenir les cendres, c'est un objet lié à la mort et qui en devient le symbole.

